



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

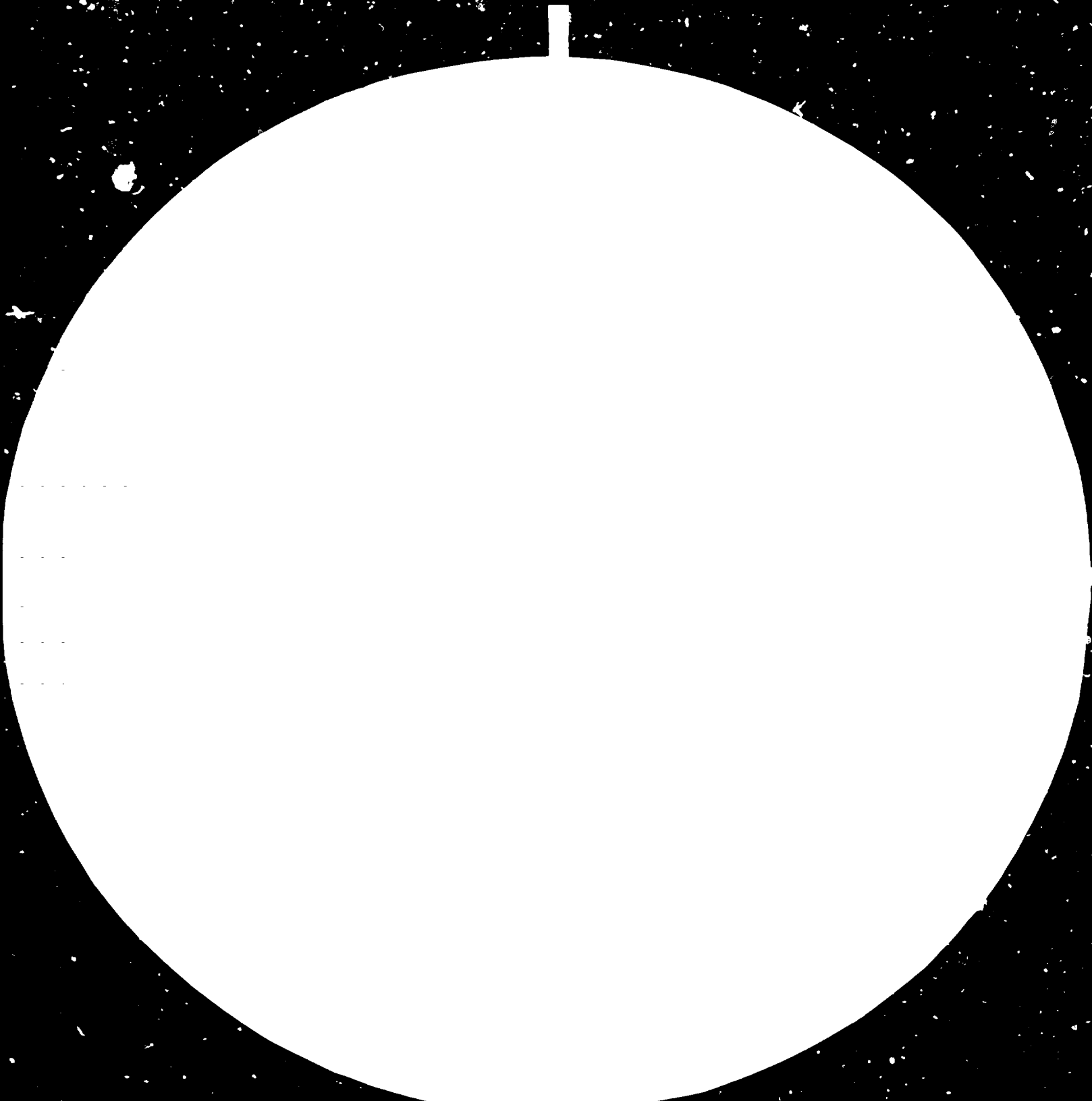
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

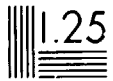
For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





28

2.5



~~Distr. RESTREINTE~~

12285

DP/ID/SER.A/418  
29 novembre 1982  
FRANCAIS

Haute Volta.

ASSISTANCE A LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET  
DE L'ARTISANAT POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME NATIONAL  
DE PROMOTION DES INDUSTRIES VILLAGEOISES

DP/UPV/81/206

HAUTE VOLTA

Rapport technique : Etude préliminaire

Etabli pour le Gouvernement voltaïque  
par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,  
agent d'exécution du Programme des Nations Unies pour le développement

D'après les travaux de M. Gunter Tuttas,  
expert en gestion de l'artisanat et des petites industries

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Vienne

## Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollars des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire de la Haute-Volta est le Franc CFA (FCFA). Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la valeur du dollar des Etats-Unis d'Amérique en FCFA était en moyenne : 1 \$ = 315 FCFA.

Les sigles suivants ont été utilisés dans la présente publication :

BND	Banque nationale de développement
CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
DDIA	Direction du développement industriel et de l'artisanat
ORD	Organismes régionaux de développement
PME	Petites et moyennes entreprises
SCOBAM	Société coopérative du Lac de Bama
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

RESUME

A la demande du Gouvernement voltaïque une mission a eu lieu en Haute-Volta du 10 avril au 30 juin 1982 pour réaliser une étude préliminaire dans le cadre du projet DP/UPV/81/206 intitulé "Assistance à la Direction du développement industriel et de l'artisanat pour l'élaboration d'un programme national de promotion des industries villageoises".

L'expert avait pour tâche d'étudier les mesures à prendre pour promouvoir les industries villageoises et d'établir dans ce but un programme d'assistance au gouvernement et à la Direction du développement industriel et de l'artisanat. Il a visité les organismes régionaux de développement dans l'ensemble du pays, examinant les principaux problèmes, identifiant les besoins et les ressources, tant en personnel qu'en moyens financiers, faisant une sélection des industries rurales pouvant être établies sur la base des matières premières disponibles, tant dans le domaine agro-pastoral que dans celui des ressources minérales. L'expert a formulé toute une série de recommandations visant à renforcer les activités de la DDIA et à promouvoir ou améliorer les industries artisanales, telles que poterie, tannage, teinturerie, fabrication du beurre de karité, confection de charbon de bois, ainsi que l'exploitation des minéraux, l'élevage des crocodiles, etc.

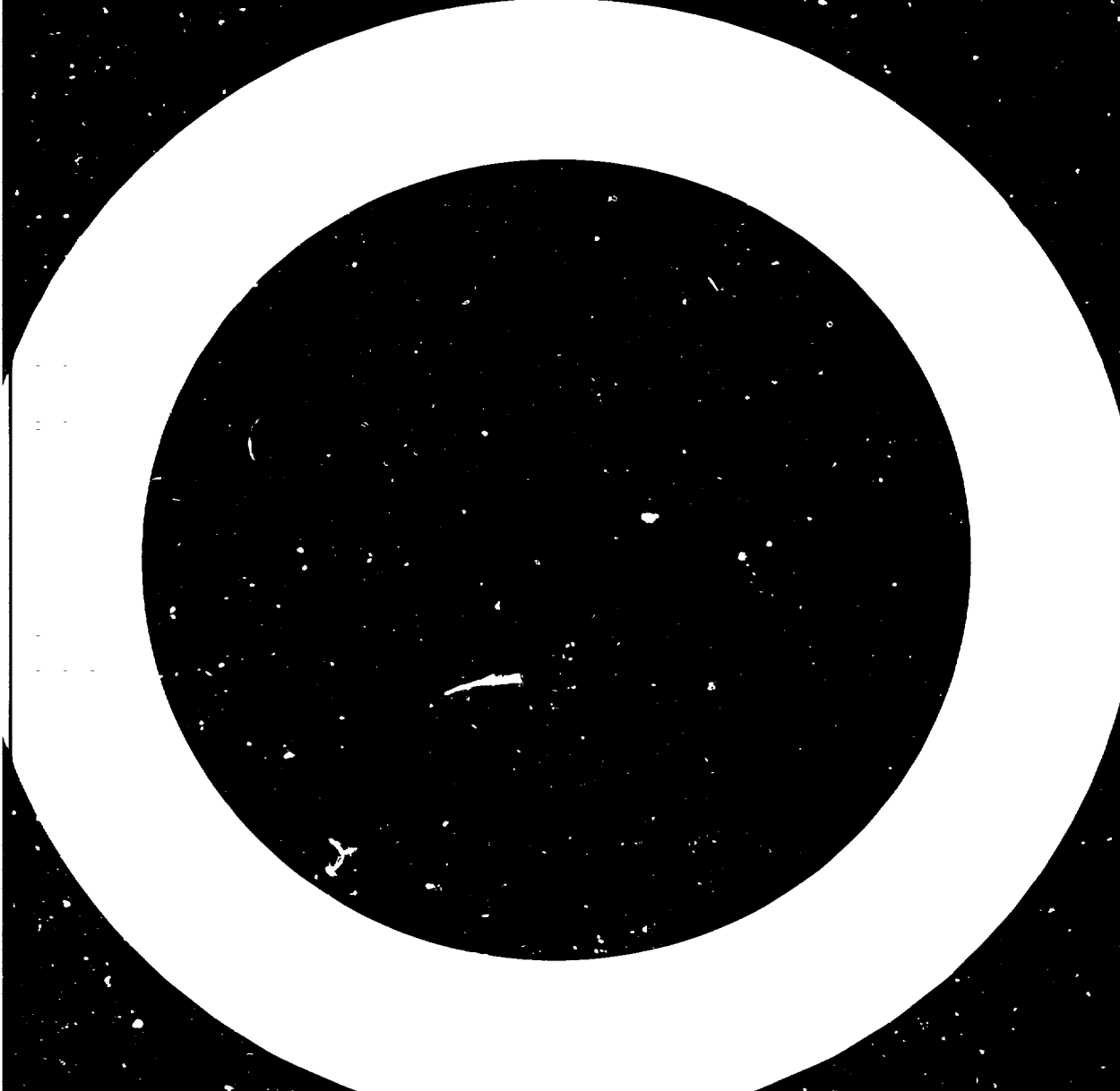


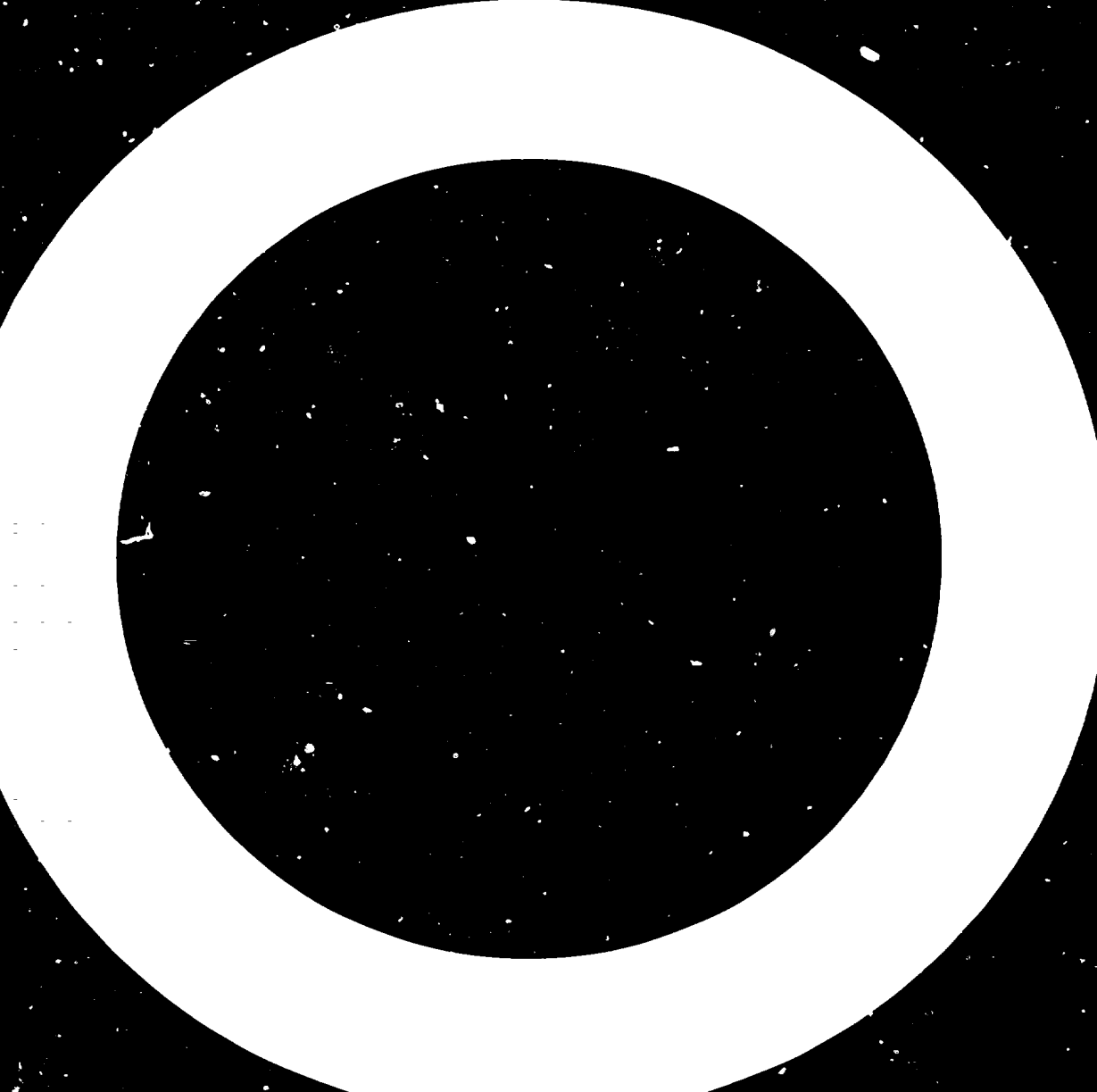
TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	7
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	10
I. STRUCTURE ET PROBLEMES DE L'ARTISANAT ET DE LA PETITE INDUSTRIE .	19
A. Types d'activités artisanales .....	19
B. Contribution à l'emploi et au développement .....	19
C. Industrialisation de l'artisanat .....	20
D. Activités des groupements d'intérêt économique .....	22
E. Associations pour la productivité .....	23
F. Obstacles au développement des petites entreprises et solutions proposées .....	23
G. L'artisanat et la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) .....	26
II. PLANIFICATION INTEGREE AU NIVEAU DES COMMUNAUTES RURALES .....	27
A. Situation dans les régions .....	27
B. Petites industries dans les communautés rurales .....	28
C. Approvisionnement en matières premières .....	29
D. Manière d'appliquer les résultats obtenus par les groupes de développement rural .....	31
E. Programmes de reconstruction rurale .....	32

Annexes

I. Profil des régions visitées par l'expert .....	33
II. Chiffres de l'emploi dans l'artisanat voltaïque .....	41
III. Revenus de l'artisanat .....	42





## INTRODUCTION

La Haute-Volta, au coeur de l'Afrique de l'Ouest, est un pays enclavé, dont le point le plus rapproché de l'océan Atlantique est situé à une distance de 800 km. Le climat est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche, de novembre à juin, et d'une saison de pluies, de juin à octobre. Le pays, essentiellement agricole, est aride dans sa majeure partie.

La population, estimée à 6,3 millions d'habitants en 1980, comprend une soixantaine d'ethnies inégalement réparties. Le taux d'accroissement est estimé à 2,06 %. C'est une population essentiellement rurale, caractérisée par un exode massif vers les centres urbains et par l'émigration vers les pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana. La densité de la population est relativement importante pour un pays africain (23 habitants en moyenne au km<sup>2</sup>), mais très inégalement répartie, allant de 4 à 85 habitants au km<sup>2</sup>.

Les Voltaïques possèdent une vieille tradition de travail et la fierté caractéristique des peuples agraires.

Le pays est divisé en 11 départements d'inégale importance, subdivisés en sous-préfectures, arrondissements et villages. La Haute-Volta a su mettre en place des structures permettant de promouvoir le secteur agricole, comme les organismes régionaux de développement (ORD) dont le rôle est surtout d'encadrer les paysans pour leur permettre de mieux appliquer et vulgariser des méthodes modernes de culture. Leur ressort territorial d'intervention coïncide avec le territoire des départements.

Le revenu moyen annuel ne reflète pas la situation économique véritable du pays : en effet, une très petite minorité (incluant de nombreux européens) connaît un niveau de revenu très élevé, tandis que la majorité de la population lutte pour subsister avec une proportion non négligeable de chômeurs, en particulier dans les centres urbains.

L'économie de la Haute-Volta est essentiellement basée sur des activités du secteur agro-pastoral mais l'agriculture est généralement déficitaire. L'élevage est pratiqué dans des conditions difficiles et marginales et les déficiences en production fourragère et en approvisionnement en eau ont développé le nomadisme et les transhumances. L'environnement souffre déjà des abus actuels et la désertification s'intensifie.

Les produits vivriers sont souvent cultivés en association afin de bénéficier de certaines complémentarités physiques et de réduire les risques. Le mil est la culture la plus importante avec le sorgho. La culture du riz n'occupe encore que de petites superficies (2 %) mais les possibilités sont encourageantes. Les autres cultures les plus importantes sont l'arachide dans le Sud et le sésame dans le Nord.

La politique industrielle est essentiellement axée sur l'utilisation des matières premières locales et sur l'autosuffisance alimentaire. Quatre-vingt-huit pour cent des investissements se font dans les entreprises alimentaires et textiles. Mais le grand problème est celui de l'insuffisance des ressources énergétiques qui entraîne d'énormes sorties de devises pour l'achat des hydrocarbures.

La Haute-Volta ne dispose pas de matières premières en quantité suffisante; 14 % seulement, qui sont traitées par les industries locales. Les industries mécaniques, métalliques, électriques et chimiques dépendent entièrement de l'extérieur.

Il existe actuellement deux zones industrielles, à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, mais l'implantation d'unités de production pour les produits manufacturés de grande consommation rencontre des obstacles (importation de matières premières).

Pour savoir quel rôle peut jouer l'assistance internationale dans l'application des programmes de développement des petites industries villageoises, il faut tout d'abord préciser que le lancement de tels programmes dans des régions déterminées dépend du gouvernement et d'un effort financier pour les mettre en oeuvre. Toutefois, il est nécessaire de créer une structure administrative permettant une coordination entre les divers ministères intéressés, qui soit plus efficace à tous les niveaux. Il est aussi important que les groupes de développement industriel soient composés de personnes compétentes, techniciens spécialisés ayant reçu une formation complémentaire d'initiation à la planification sur le plan local de préparation au développement communautaire. Un programme d'information devrait être mis sur pied pour que les communautés prennent conscience des problèmes du développement et pour que les dirigeants se rendent compte, non seulement des difficultés auxquelles ils auront à faire face, mais également des possibilités qui s'offrent à eux. Quelques programmes pilotes devraient être mis en oeuvre par des équipes conjointes, groupant des experts internationaux et des techniciens nationaux, en vue d'assurer la formation de ces derniers. Il faudrait enfin que le programme de développement des industries villageoises soit mis à exécution dès que possible avec toutes les ressources disponibles. Il peut comprendre des réalisations pilotes. Néanmoins, un effort vraiment important ne peut être réalisé que si des fonds sont assurés par des contrats conclus entre le gouvernement et les organismes de financement; des prêts ou des subventions seront nécessaires pour aider le gouvernement à mettre en oeuvre des programmes pour les petites industries villageoises. De tels investissements dans les services publics sont nécessaires pour ranimer des régions à moitié abandonnées comme celles qui se trouvent dans la zone sahélienne.

A la suite d'échanges de vues entre les représentants officiels du Gouvernement voltaïque, le Ministère du commerce, du développement industriel et des mines et l'ONUDI à Vienne, à l'occasion de la réunion du Conseil du développement industriel en mai dernier, il avait été convenu qu'un expert de l'ONUDI se rendrait en mission en Haute-Volta pour étudier les mesures à prendre pour la promotion des industries villageoises. Le projet a été approuvé par le PNUD le 26 août 1981. Le budget, tout d'abord fixé à 23 400 dollars, a été ultérieurement modifié et porté à 22 000 dollars et accepté par l'ONUDI le 14 avril 1982 et par le PNUD le 6 mai 1982. La mission de l'expert a duré du 10 avril au 30 juin 1982. Les organismes régionaux de développement suivants ont été visités : Kaya, Kongoussi, Sahel (secteur de Djibo et secteur de Dori), Koupela, Fada N'Gourma, Yatenga, Koudougou, Leo, Diebougou, Gaoua, Fara et l'ORD central de Ouagadougou. Les détails relatifs au profil présenté par les ORD lors des quatre voyages de l'expert figurent en annexe I.

Les objectifs étaient les suivants :

- Etablissement d'un programme global d'assistance au Gouvernement voltaïque et à la Direction du développement industriel et de l'artisanat afin de promouvoir les industries villageoises;
- Identification des besoins réels relatifs à cette assistance et notamment des ressources à mobiliser tant en personnel qu'en moyens financiers;
- Elaboration d'un plan pour la création de quelques centres pilotes d'animation des industries villageoises et des coopératives industrielles avec une aide multilatérale et bilatérale en personnel, matériel et moyens financiers;
- Sélection des types d'industrie rurale adaptés aux conditions du pays et pouvant être établis dans le cadre d'un programme d'aide pour l'exécution du projet;
- Evaluation en étroite collaboration avec la DDIA du coût d'exécution à court et à moyen terme du programme de promotion des industries villageoises.

L'expert devait effectuer plusieurs voyages à l'intérieur du pays pour se familiariser avec les conditions de production en milieu rural.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### A. Conclusions

L'agriculture constitue en Haute-Volta le secteur fondamental de l'économie du pays, quoiqu'il contribue très peu au mouvement d'échanges, les méthodes culturales étant dominées par un traditionalisme très poussé. L'élevage constitue un secteur privilégié pour la région du Nord.

La forêt, source de combustibles ménagers, devra recevoir une attention spéciale car son exploitation actuelle entraîne une dégradation écologique non négligeable qui pourrait dans l'avenir réduire dangereusement le potentiel agricole déjà affaibli par la carence d'eau.

La quantité de bois pour l'ensemble de la Haute-Volta est estimée à 7 millions de stères, soit 1,20 stère par habitant et par an. Quatre-vingt quinze pour cent de l'exploitation du bois de chauffage ne sont pas contrôlés. Au niveau du 14ème parallèle, une formation d'alternance de bandes d'arbres morts s'est développée. Enfin, il y a le problème du coût de transport des combustibles qui pourrait être diminué si l'on transformait le bois en charbon de bois.

L'élevage est pratiqué dans des conditions difficiles et marginales. C'est plutôt un mode de vie qu'une exploitation industrielle. En un an, on a produit en Haute-Volta environ 500 t de peaux de caprins et 200 t de peaux d'ovins. On sèche les peaux et les cuirs à l'abri d'un toit de tôle ondulée pour éviter toute détérioration. On n'emploie pas d'arsenic.

Sous le nom de produits de la cueillette sont groupés les récoltes de fruits (karité) cueillis mais non cultivés et d'autres produits forestiers (nééré, tamarinier et le fruit du coum). Les fruits du karité sont très importants pour les villageois car ils permettent de produire un beurre végétal.

La production agricole prend de plus en plus d'importance du Nord au Sud. L'ORD du Sahel est nettement déficitaire pour des raisons écologiques (sols peu productifs). L'ORD de Kaya (au nord de Mossi) et de Koupela, malgré un potentiel agricole plus élevé que celui du Nord, n'arrivent pas à satisfaire les besoins de leur population étant donné la très grande densité de celle-ci. Par contre, l'ORD du Sud-Est (Fada N'Gourma) a une production agricole excédentaire due à une pluviométrie abondante et des sols cultivables, allant d'une qualité moyenne à une bonne qualité, qui couvrent de grandes surfaces.

En ce qui concerne les cultures maraichères, les haricots verts sont traditionnellement exportés vers l'Europe. La culture de pommes de terre, d'artichauts, d'asperges, de fraises et autres produits pourrait représenter de bons produits d'exportation vers l'Europe durant l'hiver.

En ce qui concerne les cultures fourragères, la production du cactus inerme, avec des conditions pluviométriques de 100 à 150 mm, est faisable; fourrage de saison sèche, servant aussi à lutter contre l'érosion.

Des centres avicoles ont pour rôle fondamental de promouvoir l'aviculture paysanne par la distribution d'animaux de race plus productifs et de donner des conseils aux éleveurs. Le centre de Ziga a donné de très mauvais résultats mais, par contre, le Centre de Leo a donné des résultats très satisfaisants.

Les buts du développement de petites industries villageoises peuvent être atteints par une politique industrielle judicieuse :

- Amélioration de la productivité agricole en mettant à la disposition des paysans des outils plus adéquats et peu coûteux;

- Transformation sur place des ressources locales en leur donnant une plus haute valeur spécifique, leur permettant de supporter des coûts de transport plus élevés vers des marchés d'exportation;

- Accélération du développement par des effets d'entraînement et de localisation vers d'autres industries en amont ou en aval du processus de production.

Au stade actuel de développement des régions et en fonction de leurs structures économiques, trois types de production doivent particulièrement être envisagés. Il s'agit de :

- Remplacer les outils traditionnels par un matériel plus adéquat qui permettrait d'améliorer la productivité de l'agriculture;

- Produire d'autres produits que ceux actuellement importés;

- Transformer sur place les ressources régionales, qui sont actuellement exportées à l'état brut.

On devrait envisager en priorité :

- Les produits de consommation courante;

- L'utilisation des sous-produits des abattoirs (tannerie, colle);

- La fabrication d'outils et machines agricoles simples;

- L'établissement d'unités préfabriquées de stockage de produits agricoles;

- Le conditionnement d'engrais et de pesticides;

- La production des produits nécessaires à la réalisation de projets dans le Sahel : pompes et tuyaux pour puits et irrigation, ciment pour infrastructures, moteurs, etc.

L'exploitation des ressources minérales pose un certain nombre de problèmes :

- L'exploitation du manganèse dépend de la construction de la ligne de chemin de fer Ouagadougou-Tambao, d'une longueur de 375 km, et d'un coût estimé en 1980 à 33 milliards de F CFA environ. La crise mondiale de la sidérurgie n'offre évidemment pas un contexte favorable à la mise en exploitation

- Les calcaires de Tin Hrassan : situés à quelques kilomètres de Tambao, les grands gisements de calcaire sont divisés en trois sites. Les réserves sont d'environ 60 millions de t de calcaire de bonne qualité (50,3 % de CaO et moins de 2,8 % de MgO). On envisage une production à petite échelle de 2 t par jour produite en four vertical. Pour une grande usine, on envisage une capacité de 180 000 t/an et un rythme d'extraction du calcaire de 200 000 t/an. Cette production devrait dès le départ excéder les besoins de la Haute-Volta qui importe actuellement 70 000 t/an de ciment.

- Le phosphate se trouve dans une région enclavée ne disposant presque pas d'infrastructure routière. Son utilisation comme petite industrie villageoise est recommandée.

- Les bauxites de la région de Kongoussi : les bauxites de haute qualité se présentent soit en éboulis, soit en blocs noyés de couleur blanche à rosée. L'analyse indique une qualité exceptionnelle :

	<u>En %</u>
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	75,5
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	3,6
SiO <sub>2</sub>	0,5
TiO <sub>2</sub>	3,7
Perte au feu	16,8

Une campagne systématique permettrait peut-être la création d'une petite industrie rurale pour mettre en évidence des tonnages importants.

- L'exploitation d'antimoine de Mafoulou : à environ 30 km de Kongoussi, on peut trouver des gisements riches, condition préliminaire à la formulation des propositions de promotion de petite industrie d'exploitation.

- Les marbres de Tiara : un petit gisement de dolomite a été étudié. Cette étude a montré que l'on pouvait estimer à 50 000 m<sup>3</sup> le volume de marbre récupérable en carrière et utilisable pour la fabrication de carreaux de marbre de petite dimension et d'éléments pour "granito" (marbre reconstitué) ainsi que pour fournir des matériaux ornementaux pour la construction<sup>1/</sup>.

En ce qui concerne la formation dans les petites entreprises, le mal en la matière est engendré par divers problèmes dont les principaux semblent être :

- Le niveau d'instruction assez modeste de la plupart des entrepreneurs ruraux;

- L'absence d'une politique de formation dans l'entreprise;

- Le nombre limité (au niveau national) d'ouvriers qualifiés (auxquels les petites entreprises ne peuvent faire appel);

---

<sup>1/</sup> "Le potentiel minier", République de la Haute-Volta, Direction de la géologie et des mines, page 185.

- La crise financière que connaissent la plupart des unités de production à cause de la faiblesse de leur marge bénéficiaire contrecarre la distribution de gros salaires, donc l'emploi d'ouvriers qualifiés.

## B. Recommandations

### 1. Renforcer les activités de la DDIA

- a) Pour assurer le développement institutionnel et pour en faire un organisme de planification régionale, un instrument d'exécution de ce plan, capable d'harmoniser le développement régional dans le cadre des planifications nationales;
- b) Pour assurer la formation du personnel de la DDIA de façon à ce qu'à la fin du projet celle-ci puisse fonctionner sans le concours extérieur, sauf celui des consultants pour la solution de problèmes spécifiques;
- c) Une attention particulière doit être accordée à la planification et à l'organisation de la recherche et de l'exploitation des ressources locales, de l'énergie et à la planification du secteur rural qui doit résoudre les problèmes socio-économiques, particulièrement complexes, liés à la modernisation de l'agriculture, à l'association des activités de l'élevage et à l'évolution des structures agro-pastorales et, en particulier, des structures foncières qui sont nécessaires à l'intensification et à l'accroissement de la productivité des activités agro-pastorales.
- d) Etablir un programme institutionnel nécessaire au support des petites industries; il s'agira, en particulier, des organismes de recherche pour la mise au point des technologies nécessaires, des structures d'exploitation des ressources locales, de celles des activités industrielles, des institutions de promotion du commerce intra-régional, etc. Avec les industries villageoises, on peut bien allier les intérêts économiques et financiers et les intérêts sociaux;
- e) Les industries villageoises seront basées, si possible, sur les techniques de production déjà existantes et connues dans la région, ce qui n'exclut pas dans certains cas d'avoir recours à des transferts de techniques simples et adaptées;
- f) L'avantage d'utiliser les techniques locales réside dans le fait qu'elles sont maîtrisées par des populations autochtones qui seront les actrices de l'industrialisation du monde rural et, pour peu qu'on puisse les améliorer, elles peuvent être industriellement exploitables;
- g) Il faut rassembler les informations utiles sur les compétences locales en matière de transformation de produits agricoles ou autres et voir dans quelle mesure il serait possible de leur apporter des améliorations en vue de permettre leur exploitation à l'échelle de la petite industrie;



- h) Identifier les potentialités existant dans chaque région et rassembler toutes les informations utiles; mettre au point et concentrer les principales occupations, les ressources existantes et potentielles, le savoir-faire technique et les possibilités de financement;
- i) Le DDIA doit créer un institut de service pour les petites industries, dont les fonctions seraient les suivantes :
- Conseiller les petits entrepreneurs sur divers points intéressants : machines, matériel, outils et accessoires, modèles de dessins;
  - Etablir des schémas en vue de la création de certaines industries (terrains, matières premières, ouvriers qualifiés, le coût de production et le bénéfice envisagé);
  - Gérer des ateliers et assurer des travaux de développement et d'essai dans les laboratoires;
  - Fournir une assistance pour la solution des problèmes techniques;
  - Aider les petites entrepreneurs ou entreprises à améliorer leur productivité;
  - Aider de petites unités de production à participer à des programmes d'achat établis par les pouvoirs publics;

Donner des conseils pour l'exécution de commandes passées par des ministères;

Donner des conseils à des institutions de crédit en ce qui concerne les programmes d'assistance aux petites unités de production;

Proposer des orientations au gouvernement pour l'aider à mettre au point et à réaliser les divers projets visant au développement des petites entreprises;

Assurer à des ouvriers une formation leur permettant d'utiliser des équipements et des machines modernes;

Elaborer et réaliser des programmes spéciaux de développement intensif pour assurer la croissance de la petite industrie dans des petites localités dans des zones rurales;

Introduire et assurer le fonctionnement d'ateliers mobiles pour la démonstration des techniques et du matériel et la formation du personnel, notamment dans les zones rurales.

Il serait, ensuite, souhaitable d'implanter l'usage des opérations auxiliaires et activités périphériques, comme opérations de réception et de manutention des matières (emballage, stockage) par opposition aux opérations de transformation.

2. Promotion de la poterie

Aucun des potiers interrogés n'a de projet d'avenir mais 75 % sont intéressés par une formation complémentaire pour leurs enfants. Il serait très désirable d'introduire une petite industrie rudimentaire de céramique, avec tour de potier, pug-mill, aux fins de modernisation. La création d'un centre polytechnique pour l'amélioration de techniques de production est désirable.

3. Promotion du tannage

Le tannage est une activité principale dans beaucoup de régions de la Haute-Volta mais les peaux tannées selon le processus traditionnel ne sont pas de très bonne qualité. Des innovations seront mises en place dans un atelier mobile qui commencera probablement dans la région de Koupela, au village de Kouriti-Biliaougou. On organisera des cours nationaux de formation sur tous les aspects du traitement des cuirs et peaux.

4. Amélioration des produits en cuir

Les artisans qui fabriquent des chaussures, sandales ou sacs à main en cuir produisent également des articles de qualité inférieure. L'artisanat artistique, la fabrication des produits traditionnels du griot (gaine de couteau, portefeuille, etc.) sont faits avec de mauvais outils et des méthodes inefficaces. L'introduction d'un meilleur design augmenterait les ventes en général. La présence d'un spécialiste aurait un effet économique immédiat (prix plus élevés).

5. Amélioration de la teinturerie à Fada N'Gourma

Le groupement des femmes à Fada est constitué par des teinturières traditionnelles, utilisant des colorants naturels exclusivement. On teint des pagnes mais également des chemises, boubous, selon la technique "plangui" avec divers procédés de cachage par pliage, noeuds ou tresses. L'entreprise doit être élargie. Les coûts de modernisation sont d'environ 5 000 dollars.

6. Amélioration de la fabrication du beurre de karité

L'amande du karité contient environ 50 % d'huile. Artisanalement, dans les villages, on extrait 15 % d'huile. Une presse industrielle arrive à une extraction de 38 à 46 %. La consommation nationale de beurre de karité estimée à 20 000 t/an (4 kg par personne et par an, pour la cuisine, en général). Pour l'amélioration, l'expert suggère d'acquérir des "Oil Ghani's" opérés par manège à cabestan vertical et bêtes de trait. Le coût d'un "Ghani" est de moins de 100 dollars.

7. Le conditionnement des mangues

La mangue est, en réalité, le seul fruit produit en abondance dans les zones à fortes précipitations de la Haute-Volta. (Environ 400 000 arbres dans le sud-ouest du pays, 100 000 t par an provenant des arbres greffés, seulement.) Il semble donc, que pour le moment, la seule possibilité consiste à appliquer la méthode la plus simple de traitement des mangues à savoir le séchage naturel des tranches qui, après sulfitage, sont emballées dans des sacs de plastique scellés à chaud. Avant même d'envisager le lancement d'un

programme portant sur ce traitement, il convient de procéder à une étude de faisabilité et d'explorer les marchés éventuels, car l'exportation des mangues fraîches est négligeable du point de vue économique - environ 90 % de la récolte pourrit. (Près de la ville de Reo, on en perd environ 50 000 t/an.) Un projet pilote pour la production d'alcool cru ou brut est demandé.

#### 8. La conservation de l'igname

Les ignames récoltées, quand le sol est encore humide, sont mises en tas et recouvertes de terre; la déshydratation peut ainsi se poursuivre. Avec cette technique, la conservation peut se prolonger pendant deux mois environ.

On doit introduire la promotion de nouvelles utilisations : transformation industrielle ou artisanale en chips. Un projet pilote est indiqué.

La commercialisation concerne uniquement les tubercules volumineux, c'est-à-dire 60 % de la production seulement.

#### 9. La conservation des patates douces

Même procédé que ci-dessus et un projet pilote avec la plus petite unité possible pour traiter les patates.

#### 10. Traitement des arachides

Introduction des égousseuses opérées par manivelle et décortiqueuses à manivelle, d'un coût d'environ 100 dollars par unité.

#### 11. Confection de charbon de bois pour petites entreprises

La façon la plus simple de fabriquer du charbon de bois est de le faire dans la terre ou bien dans un four souterrain. Sur un terrain plat, c'est généralement une perte de temps que d'essayer de creuser une fosse qui se remplit trop facilement d'eau. Dans un pays comme la Haute-Volta, il est plus recommandé d'utiliser des fours portatifs. Le coût d'un four est d'environ 2 000 dollars et il peut produire 12 t de charbon de bois par mois. Le coût par tonne serait de 27 dollars. Il peut être opéré par deux ou trois hommes.

#### 12. Production de chaux

Un projet pilote pour la production rapide de chaux est recommandé dans les régions du Nord. Il est suggéré de construire un four à chaux local pour une capacité journalière de 1,5 t. Les matériaux de construction peuvent se trouver sur place. Sa construction pourrait revenir à environ 1 000 dollars. Il est possible de produire 42 t de chaux par mois avec un profit de 10 000 dollars par tonne.

#### 13. Etablissement d'un atelier communautaire dans la région du lac de Bama

Les légumes, spécialement les haricots verts - environ 30 000 t qui sont exportées vers l'Europe - sont la production principale des villages situés aux alentours du lac de Bama. Les fermiers se sont organisés en trois coopératives dont la plus importante est la SCOBAM. L'irrigation est très utilisée. Il est recommandé d'établir un atelier de travail communautaire qui

serait utilisé par tous les habitants de la région, spécialement en ce qui concerne les pompes d'irrigation et tout le matériel d'agriculture. Le coût total (comprenant le bâtiment, l'équipement et une voiture) serait de 50 000 dollars.

14. Exploitation des minéraux accessibles

a) Les marbres de Tiara

Une étude pratique devrait être faite en août de cette année. Le coût serait de 1 000 dollars pour les services d'un géologue qui recommanderait les meilleurs sites d'exploitation. On pense pouvoir produire environ 900 t de marbre par mois et environ 800 m<sup>2</sup> de tuiles en employant 20 ouvriers. Le coût envisagé est de 100 000 dollars.

b) La bauxite blanche de Kongoussi

D'après l'avis d'un géologue expert en la matière, on estime que l'on pourrait commencer l'exploitation. La bauxite est très demandée dans les installations électriques pour sa grande résistance. L'étude du marché est encore à faire. Le coût de réalisation serait de 50 000 dollars.

c) L'antimoine de Mafulu

Au sud-est de Kongoussi, à environ 15 km, on trouve l'antimoine métallique en couches superficielles d'une épaisseur d'un mètre. On pourrait l'extraire facilement à la main et le polir et le réduire à une taille commerciale, le mettre dans des sacs et l'expédier en Europe ou ailleurs. Le département de géologie fournira des avis appropriés à ce sujet. La question de lui trouver un marché de vente est à résoudre en premier lieu.

La réalisation de ce projet coûterait moins de 50 000 dollars.

15. Création d'une élevage de crocodiles

Dans le monde, actuellement, la demande de peaux de crocodiles est très élevée. Ces peaux sont utilisées pour la production de chaussures, sacs, etc. de haute qualité. L'Inde, par exemple, a réalisé plusieurs de ces élevages avec grand succès et, de ce fait, un expert a été envoyé au sud de Madras pour faire une étude. Il est possible de réaliser un tel élevage à Sabou où beaucoup de gens savent manier les crocodiles. Il est suggéré d'élever des gariats qui ne sont pas mangeurs d'hommes mais qui peuvent atteindre une grande taille (jusqu'à 18 pieds).

Coût : une bourse, en Inde, de trois mois  
Bâtiments, maintenance, environ 100 000 dollars.

De tels élevages seraient une grande attraction pour les touristes qui paieraient un droit d'entrée.

16. Amélioration dans la production du savon

Dans beaucoup de villages visités, les femmes produisent le savon provenant de graisse végétale ou de cendres de bois comme l'alcali. Le savon est de qualité inférieure.

Le besoin d'amélioration est évident. L'huile d'arachide qui est généralement utilisée et qui donne du corps au savon avec de bonnes qualités de nettoyage mousse difficilement et lentement. D'un autre côté, les graines de coton prennent une mauvaise odeur lorsqu'elles sont transformées en savon. L'idéal serait un mélange d'huile de noix écrasée avec de l'huile acide transformée par un moulin à huile ou bien l'huile de noix écrasée avec l'huile des graines de margousier (qui ne sont pas encore utilisées en Haute-Volta).

Les cendres de bois devraient être remplacées par un alcali plus doux comme le carbonate de potassium ou le carbonate de sodium.

Un laboratoire pourrait faire quelques expériences à ce sujet et présenter un prototype du produit de savon. Les meilleurs résultats seraient reproduits par les femmes qui font le savon dans les petits villages de la brousse.

## I. STRUCTURE ET PROBLEMES DE L'ARTISANAT ET DE LA PETITE INDUSTRIE

### A. Types d'activités artisanales

L'artisanat en Haute-Volta est un secteur qui semble offrir de gros avantages en terme de développement économique. Par définition, l'artisanat nécessite un minimum d'équipement de production. Les artisans peuvent travailler chez eux en étant leur propre maître au lieu d'être employés dans des usines, mines, plantations ou chantiers de construction.

Les 100 petites entreprises artisanales et industrielles visitées dans les différentes zones de la Haute-Volta se répartissent en deux groupes :

- Le groupe des branches essentiellement traditionnelles : poterie (pots en argile dits "canaris"), tissage, cordonnerie et sacs en cuir, teinturerie en indigo, couture/broderie, tannage, forge;
- Le groupe des branches essentiellement modernes : forge avec soudage, menuiserie (métallique et en bois), électricité, briqueterie, maçonnerie.

L'artisanat peut, par ailleurs, être une source d'emplois pour les hommes, femmes et enfants, et, parallèlement, une organisation à petite échelle peut mettre en place un atelier de village qui constitue souvent un mode de développement de base avec toutes les chances de réussite. Dans le meilleur des cas, les techniques de l'artisan sont l'expression d'un héritage culturel riche et authentique, soit pour fabriquer des objets d'art de haute qualité destinés à des collectionneurs étrangers, soit pour revenir à leur rôle traditionnel de fabricants d'objets utilitaires courants comme vêtements, chaussures et autres objets actuellement importés.

### B. Contribution à l'emploi et au développement (voir annexe II)

La tendance à avantager les petites entreprises en faisant appel à une technique alternative se fait de plus en plus sentir. C'est par dizaines de milliers qu'on dénombre les petites entreprises artisanales ou agricoles. La plupart se situent dans des zones rurales, mais elles peuvent aussi être très actives dans les villes (Kossodo, Kaya, Kongoussi, Bouzanga, Djibo, Dori, etc.) où elles peuvent représenter jusqu'à 33 % de la main-d'oeuvre. Si l'artisanat représente dans les villes l'activité principale, dans les campagnes il fournit avant tout des métiers d'appoint pendant les longues périodes où les paysans ne peuvent s'adonner à l'agriculture. D'ailleurs, dans certaines régions, la production de certains objets d'artisanat est très nettement cyclique. Les données actuellement disponibles indiquent que 10 à 20 % de la population rurale masculine ont une activité secondaire.

S'il y a un domaine où la place accordée aux femmes n'est jamais contestée, c'est bien celui de l'artisanat où elles jouent un rôle de premier plan, en particulier dans des secteurs comme le textile, la poterie, le tannage, la manufacture du beurre de karité et de savon.

L'effet sur l'emploi dépend du secteur concerné. Les secteurs qui embauchent le plus sont : le textile, la maroquinerie, la céramique, la fabrication d'outillage agricole. Le domaine de l'artisanat et de la petite entreprise est très important en terme d'emploi rural et urbain. Pourtant, cette importance n'est pas reflétée dans les plans de développement du pays puisque les institutions qui s'occupent du développement de l'artisanat ne sont pas très bien organisées. Elles ne comptent que quelques fonctionnaires. Il est donc nécessaire qu'au sein du Ministère du commerce ou d'un autre ministère, un département important (ou de préférence un organisme semi-autonome) soit créé, qui s'occupera du développement de l'artisanat et des petites industries.

L'organisme ou département en question devrait compter de 35 à 40 personnes au moins et couvrir les aspects concernant la formation, l'organisation de la production, les crédits, la commercialisation, la recherche, les laboratoires, les statistiques, etc. Les besoins des petites industries sont, en effet, immenses; ils vont des matières premières indispensables à la production aux moyens de transport nécessaires à leur écoulement. Si une matière vient à manquer - et ceci est fréquent - toute une branche d'activités se voit condamnée à une longue inertie.

### C. Industrialisation de l'artisanat

Beaucoup d'artisans ont acquis des connaissances pratiques et un niveau technique remarquable, notamment dans les branches consistant en fourniture de services : mécanique auto et moto, dépannage radio, réfrigération, photographie, etc. ou dans l'artisanat utilitaire : menuiserie, ébénisterie, briqueterie, teinturerie, tissage, etc. Il faudrait créer, en priorité, une organisation capable de répondre à leurs besoins fondés sur les réalités rurales et une technologie très simple, comme, par exemple, la fabrication d'instruments aratoires, la cordonnerie ou bien le textile.

L'artisanat peut et doit conduire à l'industrialisation. Il faut pour cela conquérir de nouveaux marchés, hors du voisinage immédiat des lieux de production, comme c'est le cas pour la fabrication des poteries cuites à feu nu. Le plus souvent, la poterie est produite dans la zone rurale où se trouve l'argile. Le débouché commercial le plus proche est généralement le marché local.

La clef du développement des exportations de produits est certainement la centralisation ou l'organisation commune de la commercialisation au niveau du producteur. Si on admet que le marché offre des possibilités pour une ou plusieurs catégories de produits, il devient indispensable de créer l'infrastructure commerciale nécessaire à chaque entreprise. Le processus est le même pour la création d'une entreprise individuelle, d'une société de commercialisation de producteurs ou d'une entreprise publique : le mot clef est la qualification professionnelle.

Pour la plupart de ceux qui appartiennent au groupe des plus défavorisés, la petite entreprise est, dans l'immédiat, le seul type d'activité vers lequel ils peuvent se tourner. Pour eux, la question n'est pas de savoir s'il faut ou non promouvoir la petite entreprise mais comment la réaliser.

En fait, l'infrastructure de la petite entreprise nécessite une politique appropriée, principalement dans les domaines suivants :

a) Financement

Les plans de développement en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) traitent généralement en priorité des facilités financières pour l'investissement, le lancement, le fonctionnement, etc., ainsi que l'aide financière indirecte : tarifs protectionnistes, dégrèvements fiscaux, facilités de crédit, prêts à intérêts fixes, moratoires, etc.

b) Formation professionnelle

C'est dans la formation aux tâches techniques et de gestion que se manifeste la situation privilégiée dont jouissent les grandes entreprises et les entreprises d'Etat. Il faut donc réformer l'enseignement et la politique sociale de façon à permettre d'adapter les moyens pratiques, les ressources et les programmes aux besoins de la petite entreprise.

c) Débouchés

Les petites entreprises sont trop souvent prisonnières de marchés traditionnels et de réseaux de distribution démodés, qui gênent leur croissance. Cette dernière n'est possible que si l'on améliore les communications et la distribution. Une politique judicieuse serait de réduire les coûts du développement, particulièrement dans les zones rurales. L'Etat pourrait aussi aider utilement les petits entrepreneurs en se fournissant de préférence chez eux et en leur réservant certains domaines d'activité. La sous-traitance est, dans certains cas, une solution intéressante mais sa réussite dépend de conditions particulières.

d) Accès aux matières premières

Bien des petites entreprises qui avaient tout pour réussir ont périclité faute d'avoir accès aux matières premières qui sont trop souvent la chasse gardée de la grande entreprise. Les règlements et la pratique en matière de licences d'importation peuvent parfois jouer en faveur de firmes peu efficaces, au détriment d'entreprises à grand potentiel de croissance. Des efforts devraient être faits pour améliorer cette situation.

e) Main-d'oeuvre

Les petites entreprises ont autant besoin de bonnes méthodes de gestion que d'une main-d'oeuvre suffisante et bien qualifiée. A cet effet, il faudrait étudier les besoins de main-d'oeuvre et créer une législation en matière d'éducation, d'action sociale, etc.

f) Technologie

La petite entreprise offre un cadre privilégié au transfert et à l'adaptation de techniques appropriées. Cependant, dans ce cas également, il faut envisager des mesures de protection et de promotion. Pour le moment, les intérêts des PME paraissent encore assez mal défendus et l'assistance qu'elles peuvent recevoir en matière de recherche et de développement est bien



insuffisante quand on songe aux généreuses dotations qui vont à la grande industrie (par exemple en Kossodo, près de Ouagadougou) ou à l'agriculture. A cet effet, sur le plan local, une politique favorisant la recherche et les innovations techniques devrait être encouragée.

g) Rapports avec la collectivité

Les ministères devraient encourager et mettre au point des politiques spécifiquement destinées à attirer l'attention de la collectivité sur les possibilités de carrières offertes dans ce secteur, sur son rôle de consommateur et de producteur de biens et de services, sur sa contribution à l'emploi et sur son utilité pour les grandes entreprises.

D. Activités des groupements d'intérêt économique

Les activités de groupements sont importantes dans toutes les régions. Bien implantés en milieu rural, les groupements devraient prouver leur efficacité. Au départ, ils ne disposent que d'un don de la Caisse scolaire, soit une somme de 2 000 à 10 000 FCFA. C'est grâce à la vente des récoltes de coton, arachide et sésame provenant de leurs champs collectifs qu'ils peuvent acquérir le matériel de culture (charrettes, charrues, décortiqueuses, animaux de trait ...).

En saison des pluies, la culture des champs collectifs a lieu pendant un ou deux jours par semaine, de préférence le vendredi et le lundi, jour de repos des paysans. En saison sèche, les paysans s'adonnent à des activités lucratives comme le jardinage, le petit élevage, la gestion d'un magasin de vente (produits de première nécessité : savon, sel, pétrole, sucre). Le but de cette dernière activité est de permettre aux membres du groupement d'apprendre la comptabilité (achats, ventes, recettes, dépenses, bilan bénéfiques ou pertes, solution pour l'avenir en fonction des échecs ou des succès).

La fabrication de briques, la location de charrettes et les autres activités se font selon la demande de la population. Les produits de la vente de la production des champs collectifs, du jardin, du petit élevage, du magasin et les recettes qui proviennent de diverses activités sont répartis d'une façon inégale en trois parties, en fonction des besoins du groupement. La première partie est placée à la Banque nationale de développement (BND) par le canal de l'ORD. C'est la quote-part du groupement qui doit servir à la constitution d'un fonds de roulement. Pour certains groupements, c'est le montant de l'annuité pour le remboursement du prêt contracté à la BND. La seconde partie constitue la caisse des menues dépenses. La troisième sert au réinvestissement pour élargir les possibilités économiques : acquisition de facteurs de production, achat ou renouvellement des animaux de trait fatigués, répartition des outils cassés, etc.

Le groupement est, en réalité, une cellule d'éducation permanente. Les jeunes sont les héritiers du passé et les agents actifs du développement actuel. A ce double titre, ils forment au niveau du village une équipe polyvalente qui en fait :

- Un instrument d'éducation fonctionnelle. Les activités du gouvernement sont décidées après des discussions auxquelles participent les responsables habituels du groupement.

- Un instrument d'éducation traditionnelle. Les jeunes débutent en ayant pour base des structures et des habitudes traditionnelles encore fonctionnelles et utiles.
- Un instrument d'éducation permanente (cours par correspondance, cours du soir, conférences, réunions d'informations, séances de recherche, etc., donnés par les dirigeants de l'ORD et les formateurs).
- Un instrument d'éducation coopérative : produire, vendre, acheter et réaliser ensemble des "investissements humains" avec des méthodes modernes. Les jeunes cultivent des champs collectifs en employant les méthodes de culture enseignées au Centre d'éducation rurale et par l'ORD. Tout cela a pour but de rendre les paysans responsables de prendre eux-mêmes en charge le développement du monde paysan, d'amener les jeunes à accepter l'échec après l'effort, à assumer l'insuccès sans se décourager et à être prêt à recommencer compte tenu des leçons de son expérience, de permettre à tout associé, une fois marié et propriétaire, d'emprunter à la BND par le canal du groupement afin de pouvoir s'installer et acheter des boeufs de labour, des ânes de traction, des charrues, des charrettes, un petit cheptel, etc. Les paysans seront responsables vis-à-vis du groupement et celui-ci vis-à-vis de la banque. Plus tard, lorsque les fermiers seront suffisamment nombreux, ils organiseront de véritables coopératives (de crédit, de production ou de commercialisation) pour résoudre leurs problèmes communs.

#### E. Associations pour la productivité

A Fada N'Gourma, l'Association pour la productivité (APP) a été créée en 1970 afin de stimuler le développement économique par le canal de la promotion des petites entreprises. C'est un organisme non gouvernemental à but non lucratif. Sa source de financement est l'Agence des Etats-Unies pour le développement international (USAID). Les activités en Haute-Volta sont actuellement localisées dans le département de l'Est où l'on peut trouver les deux bureaux de Fada N'Gourma et Diapaga. Ces bureaux servent la population sur un rayon d'environ 50 km autour de chaque centre. Les clients sont :

	<u>En pourcentage</u>
Petits marchands	40
Artisans	20
Producteurs agricoles	25
Eleveurs et maraichers	15

L'intérêt est de 5 %, le crédit maximal d'un million de FCFA. Le coût du fret annuel est à Fada N'Gourma de 35 millions de FCFA

#### F. Obstacles au développement des petites entreprises et solutions proposées

##### 1. Distribution des produits

L'un des problèmes essentiels que rencontrent les petites entreprises sur le marché intérieur est la distribution des produits. Le problème des industriels voltaïques est d'écouler leurs produits sur l'ensemble du

territoire de la Haute-Volta. Deux questions se posent : à savoir si le public accepte ces produits sans rechigner et si le réseau de distribution permet de mettre ces produits à la disposition du public.

En ce qui concerne la première question, tout, naturellement, dépend des produits. La grande majorité des produits voltaïques, qui sont d'excellente qualité et à des prix abordables, sont reçus par la population sans beaucoup de réticence.

Quant au réseau de distribution, il n'est, en effet, pas parfait. Dans certaines zones, il n'existe pas de magasins modernes. Mais dans l'ensemble, un peu partout, on trouve des points de vente où l'essentiel de la production est mis à la disposition du public.

Pour arriver à une meilleure distribution, le consultant doit suivre la formule des centrales d'achats dans les différentes régions du pays afin que le consommateur puisse trouver un peu partout ce dont il a besoin dans de bonnes conditions. On peut réaliser ces centrales d'achats avec la coopération des autorités locales, des autorités municipales et peut-être aussi avec les coopératives. La difficulté de l'écoulement des produits "justifie" en quelque sorte l'inégalité des prix d'une ville à l'autre.

Bien entendu, un mauvais réseau de distribution peut entraîner des différences de prix. La Haute-Volta est assez vaste et les produits doivent être livrés par des moyens de transport coûteux. C'est donc le coût du transport qui entraîne l'inégalité des prix d'une région à l'autre.

## 2. Frais de transport élevés

Si on prend le ciment pour exemple, les frais de transport sont tels qu'un produit livré pour environ 29 000 FCFA à Abidjan coûte à Ouagadougou 46 à 47 000 FCFA. La différence de prix est due uniquement aux frais de transport.

Si un article est produit par une industrie locale et si ce même article importé bénéficie de la détaxe à l'entrée, le gouvernement peut prendre des mesures en faveur des industries locales. Il faut que les paysans puissent acquérir le matériel agricole dans les meilleures conditions de prix et de qualité. Il faut aussi initier des actions pour que les consommateurs fassent appel aux produits fabriqués localement plutôt qu'aux produits importés. Ces actions peuvent être des campagnes de promotion : journées ou semaines de promotion, foires ou salons pour textiles, chaussures et habillement. Cela permettra de présenter des produits de petites industries villageoises. Ce genre d'activités doit permettre d'amener les industries à s'adapter, petit à petit, aux goûts des consommateurs.

Les produits voltaïques sont compétitifs et il faut amener les Voltaïques à se départir du snobisme qui leur fait préférer les produits étrangers aux produits nationaux.

## 3. Formation des artisans

Les politiques de développement élaborées sans tenir compte des besoins de la petite entreprise, finissent souvent par jouer contre elle. On constate :

- L'absence de formation générale et technique des artisans;
- L'absence de moyens financiers pour moderniser les méthodes, faciliter l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement de la production;
- L'inefficacité d'intervention de l'Etat qui est dispersée entre plusieurs départements ministériels;
- Le manque d'étude de marchés et d'organisation de la production;
- Le manque d'encadrement.

Les systèmes d'enseignement et d'orientation professionnelle en vigueur gênent parfois le recrutement du personnel dans le secteur des petites entreprises parce que l'accent est généralement mis sur la préparation à l'emploi salarié aussi bien dans les grandes entreprises que dans les services de l'Etat et peu d'importance est donnée aux activités indépendantes et aux petites entreprises. Un contrôle économique général, avec les mesures financières qu'il implique n'est pas sans danger pour ce secteur qu'il pénalise par une imposition disproportionnée à ses ressources. Le développement de la petite entreprise ne démarrera vraiment que si des politiques appropriées lui donnent l'impulsion voulue.

#### 4. L'artisanat villageois face à la production en série

La vente artisanale nécessite un système approprié de collecte et de distribution. Dans certains pays, ni le gouvernement, ni les coopératives, ni les institutions collectives ne sont capables de le réaliser. Ce rôle est donc dévolu au secteur privé qui peut agir dans l'intérêt des producteurs comme à leur désavantage. Certains agents du secteur privé font un excellent travail en fournissant des services utiles aux producteurs artisans alors que d'autres ont tendance à se réserver des marges bénéficiaires très confortables, réduisant, par conséquent, le revenu des producteurs (voir annexe III).

Un très bon exemple est fourni par le Botswana où le gouvernement a pris, en 1975, la direction d'une compagnie appelée "Botswana Craft" et a mis en place un système excellent de collecte des objets en payant comptant environ 3 000 familles qui vivent dans des zones rurales et qui, aujourd'hui, reçoivent pour leurs travaux d'artisanat un revenu annuel très raisonnable. Le Gouvernement du Botswana a également encouragé l'amélioration de la qualité des produits traditionnels. En vue de couvrir le vaste marché, les producteurs eux-mêmes doivent s'orienter vers le marché de masse et ils développent alors un système de production en série, comme le font, par exemple, les fondeurs de bronze de Ouagadougou.

En Haute-Volta, beaucoup d'artisans ne veulent pas changer de mode de production et continuent à travailler au village dans le cadre d'une structure familiale. Ils déclarent ne pouvoir faire que 10 objets par semaine et n'en produisent pas plus. Mais les objets artisanaux sont déjà produits en série en Inde et aux Philippines, dans l'île de Taïwan, la péninsule de Corée et en Chine. Ces pays ont des usines qui produisent en série, à la chaîne.

G. L'artisanat et la Communauté économique  
de l'Afrique de l'Ouest (CEAO)

La Haute-Volta est membre de la CEAO et le Gouvernement voltaïque a pris des engagements pour respecter les règles dans le cadre de cette organisation.

Une autre possibilité serait l'élargissement des débouchés. Mais peut-on considérer que l'insertion de la Haute-Volta dans un ensemble économique régional puisse garantir l'élargissement du marché ouvert aux entreprises voltaïques ?

Deux remarques s'imposent :

- Si le regroupement économique régional a pour seule vocation la libération des échanges, il est douteux qu'il soit favorable à l'industrie voltaïque. En effet, la libération des échanges tend à profiter aux entreprises les plus dynamiques des pays les plus industrialisés, si elle n'est pas limitée par des accords de partage de marché entre pays concernés. En l'état actuel des choses, les frontières douanières auraient le mérite de protéger, d'une certaine manière, les entreprises locales.

- Un regroupement économique régional associera des populations à très faible pouvoir d'achat, à demande faiblement diversifiée, ce qui est à prendre en considération dans le cas d'un marché commun : la lutte concurrentielle sur un marché limité risque d'aggraver les distorsions actuelles entre pays.

L'inégalité des situations est telle au sein de l'Afrique de l'Ouest qu'il faudrait envisager une véritable planification, de type volontariste, de l'ensemble économique régional, dans le but d'entraîner le développement de tous les pays concernés.

Pour les petites industries et l'artisanat en Haute-Volta, la situation actuelle est certainement désavantageuse.

## II. PLANIFICATION INTEGREE AU NIVEAU DES COMMUNAUTES RURALES

### A. Situation dans les régions

La population rurale en Haute-Volta doit faire face, à des degrés divers, aux problèmes suivants :

- La grande masse de la population, qui pratique une agriculture de subsistance ou très partiellement commercialisée, à un niveau de vie et des revenus monétaires peu élevés;
- Dans les campagnes, beaucoup de parents et leurs enfants, à mesure qu'ils grandissent, sont fermement convaincus qu'il faut à tout prix échapper à la vie qu'ils mènent en devenant salariés dans une ville et que l'école leur ouvre cette possibilité;
- Le développement rural est seul de nature à donner à l'économie du pays des bases solides et est, par conséquent, l'unique moyen d'assurer le progrès économique de la grande masse des villageois.

Par contre, les régions particulièrement déshéritées se trouvent dans une situation tragique : sans aide extérieure il est presque impossible pour les communautés qui ont toujours vécu au jour le jour avec des ressources agricoles limitées, de passer de l'économie de subsistance à l'économie de marché. Il est aussi très difficile aux autorités - car le taux d'expansion économique est faible - de fournir aux ruraux les services sociaux indispensables pour améliorer la qualité de la vie.

Que peut-on faire, compte tenu des possibilités techniques et de la conjoncture économique actuelles ?

- D'abord, le développement des régions pauvres nécessite un investissement économique;
- Bien qu'un bon équilibre soit nécessaire entre les cultures de subsistance et les produits de marché, les habitants des régions les moins favorisées doivent être mis en mesure d'obtenir, par la vente de leurs denrées, l'argent qui leur permettra d'acheter leurs biens de production et de consommation. Pour ce faire, des institutions et des facilités de transport appropriées sont essentielles, et il faut que les prix des produits soient rémunérateurs.
- En outre, la population doit pouvoir bénéficier de prestations sociales comparables à celles dont jouissent les citoyens dans plusieurs domaines importants : santé, instruction, loisirs, vie culturelle, etc.;
- Enfin, il est important que les communautés rurales, dans toute la mesure possible, agissent de leur propre initiative. Chacune d'elles devrait recevoir de l'Etat l'assistance technique, économique et sociale dont elle a besoin et, en retour, coopérer au développement de la région. Cela appelle une série d'échanges constants entre la région ou la communauté et les responsables de la planification nationale.

Il faudrait que les agriculteurs, les artisans et autres ruraux ne se bornent pas à subir les effets de la planification, mais contribuent aussi activement à l'élaboration des plans.

#### B. Petites industries dans les communautés rurales

De nombreux obstacles existent - différents selon les régions - mais, presque partout, la difficulté fondamentale est l'absence, dans la communauté, d'un savoir-faire technique et de la capacité d'aborder les problèmes de manière globale. Les membres de la communauté voudraient bien agir positivement, mais ils ignorent fréquemment ce qu'il faudrait faire; et même quand ils savent ce qu'ils veulent, souvent ils ne peuvent pas le réaliser, faute des connaissances techniques nécessaires.

Il ne suffit pas de vouloir introduire l'irrigation; il faut savoir où aller chercher l'eau, comment l'amener, comment l'utiliser de la façon la plus efficace et la plus équitable, pour que chacun en profite. Cet exemple pourrait être répété dans bon nombre d'autres secteurs : comment prévenir le gaspillage des mangues dans la région de Yatenga, ou comment traiter les tubercules (ignames et patates douces dans la région de Bougouriba et Gaoua).

Aussi pourrait-il être utile de créer des "Groupes de développement" pour établir des petites industries villageoises, constitués de petites équipes de spécialistes; par exemple, le groupe réunirait un agronome qui serait en même temps technicien et économiste agricole, un économiste spécialisé dans les petites industries et un sociologue capable d'analyser les possibilités de la main-d'oeuvre sous-employée et de mettre en oeuvre un programme d'animation rurale, sans altérer trop brutalement la structure de la communauté.

Ce groupe pourrait s'adjoindre, selon les besoins, tel ou tel assistant technique (qu'il s'agisse d'économie familiale, de problèmes de transport, etc.) pour établir une sorte de diagnostic permanent des besoins de la communauté, de la rentabilité et du coût des travaux à entreprendre, et des engagements que devrait assumer la communauté vis-à-vis des institutions de crédit, par exemple. Le groupe pourrait se rendre dans la communauté pour une durée limitée et se livrer à ses études simples comportant :

- La description de la situation actuelle de la communauté et de ses ressources;

- La recherche des obstacles au développement et des ressources potentielles ou immédiatement disponibles;

- L'élaboration des moyens à mettre en oeuvre comprenant une série d'actions de développement sectoriel précises constituant chacune un projet étalé sur le nombre d'années nécessaires et, d'autre part, un programme annuel regroupant ces différentes actions et tenant compte de la prospérité plus ou moins grande de la communauté ainsi que de la planification régionale ou nationale.

Il est cependant essentiel que le groupe n'agisse que comme catalyseur. Il est nécessaire que les organes politiques de la communauté soient les maîtres d'oeuvre du programme d'industrialisation, chacun étant informé de ce

programme et, dans la mesure du possible, associé à son exécution. D'où le besoin d'activités d'animation rurale qui débouchent sur des réalisations concrètes au bénéfice des habitants du village et, en définitive, de l'ensemble de la Haute-Volta.

Les groupes de développement seraient évidemment rattachés à une administration régionale; ils pourraient, en effet, être composés de spécialistes appartenant aux différentes administrations qui auraient des services régionaux ou des bureaux de district (ORD). Il est important qu'ils soient en mesure de se déplacer d'une communauté à l'autre et d'établir des plans de développement coordonnés d'abord entre leurs membres, puis avec les autorités politiques ou municipales de la communauté.

Il est évident qu'il faudrait un budget pour rémunérer les spécialistes, leur fournir des moyens de transport et leur rembourser leurs frais de déplacement, etc. Il faudrait surtout disposer d'un personnel qui ne serait pas seulement spécialisé dans son propre domaine, mais aurait également une formation de base en matière de planification ou des services.

C'est en cela que l'assistance nationale ou internationale peut jouer un rôle bénéfique, en complétant la formation des techniciens par des cours adéquats, leur permettant ainsi de traiter avec succès des problèmes qui dépassent le cadre de leur spécialité.

### C. Approvisionnement en matières premières

Variées, en principe d'origine locale mais dans certains cas importées, ces matières premières nécessaires de production (autres qu'alimentaires) concernent essentiellement :

#### a) Fibres à vannerie

Les fibres à vannerie comprennent essentiellement des herbacées (paille de riz, fonio) des fibres arboricoles en provenance de divers palmiers et le dah, fibre en provenance des régions côtières. Ces fibres permettent de fabriquer des cordes, cordelettes, cages à poules, ruches, nattes, paniers et divers chapeaux.

Toutes ces fibres proviennent de collectes, sauf celles qui sont importées (dah).

Par ailleurs, il ne semble pas que les feuilles de cannes à sucre ou de bananiers soient utilisées. Il serait préférable d'axer la fabrication sur des fibres purement locales que de procéder à des importations.

#### b) Tissage

##### i) Coton

Le coton ne pose pas de problème.



La production semble suffisante pour alimenter l'artisanat local qui l'utilise soit en fil et en cordelettes (macramé) soit en bandes tissées de 10 cm pour la fabrication de couvertures, pagnes, boubous, en concurrence, d'ailleurs, avec certains tissus d'importation.

ii) Laine

La laine de production locale est, par contre, de qualité impropre à la fabrication des tapis de haute laine du Centre de formation féminine de Ouagadougou. L'importation en reste cependant fort limitée.

c) Bois

Il n'y a pas assez de bois pour lancer un artisanat important d'ébénisterie et de menuiserie. Mais il y en a suffisamment pour assurer la fabrication des masques, statuettes et instruments de musique ainsi que de certains objets utilitaires (peignes, cuillères).

d) Cuir

Le cuir est une des matières premières par excellence de l'artisanat voltaïque, dont le traitement est malheureusement encore insuffisant entraînant une exportation importante de peaux brutes ou semi-préparées. Le cuir provient par ordre d'importance : des caprins et ovins utilisés en maroquinerie diverse; des bovins pour la sellerie, bourrellerie, cuirs à semelles; enfin des peaux dites nobles (serpents, iguanes, crocodiles, fauves) assez limitées en nombre, utilisées en maroquinerie, souvent de fabrication imparfaite; tapis et divers autres articles.

Il faut remarquer l'originalité des cuirs ornementaux à base de pyrogravures du Centre de tannage et de manufacture des cuirs à Ouagadougou;

e) Métaux

Les métaux de récupération servent à fabriquer par la méthode de la cire perdue, le bronze dit de Bénin, sous forme de statuettes et d'objets ornementaux divers;

f) Argile

Les terres à poterie servent à fabriquer des objets divers dont les jarres dites "canaris", malheureusement avec des techniques rudimentaires évitant mal la porosité. Le développement de la céramique est envisagé.

g) Calebasses

Des matières diverses, comme les calebasses, peuvent faire l'objet d'ornementation.

h) Teintures

Les teintures naturelles sont utilisées pour les tissus en général et les pièces d'ornementation (méthode batik à la cire) mais on utilise maintenant beaucoup de teintures chimiques importées.

En résumé, les matières premières sont disponibles actuellement en quantité suffisante sauf la laine et le dan qui pourraient être remplacés par une autre fibre locale. Mais, en cas de développement de l'artisanat (fibres, textiles, bois, métaux de récupération), certains problèmes d'approvisionnement risquent de se poser;

i) Artisanat de service

Pour l'artisanat de service, par contre, la matière première provient en général de l'importation, sauf les briques (tubes en fer, ciment, bois, etc.);

j) Outillage

Beaucoup d'outillage est fabriqué sur place par l'artisan lui même ou dans des centres de formation. Toutefois, l'importation va s'avérer indispensable, en particulier pour l'artisanat de service. Le même problème existe pour les accessoires (fil, accessoires de maroquinerie, etc.);

k) Charbon de bois

La fabrication de charbon de bois devrait être l'apanage des petites entreprises charbonnières. Il semble que ces entreprises soient peu répandues en Haute-Volta. C'est pourquoi il y a pénurie de charbon, relevant d'une production spécialisée - ce qui représente une entrave en particulier pour les forgerons et les fondeurs.

l) Bière locale

Tant que l'on boira en Haute-Volta de la bière de mil fabriquée artisanalement et qu'il n'y aura pas l'eau courante dans toutes les maisons, il y aura une demande de canaris à laquelle répondront toujours les potières.

D. Manière d'appliquer les résultats obtenus par les groupes de développement rural

C'est quand il s'agit d'appliquer les résultats obtenus par les groupes de développement rural que le problème des ressources se pose, mais surtout sous forme d'une mobilisation de celles qui existent déjà à l'état latent dans la communauté, telles que la main-d'oeuvre sans emploi, les terres inexploitées, les nouvelles productions agricoles à découvrir, les petites industries à développer, etc. Il appartiendra aux groupes de développement de les décélérer et d'en provoquer l'exploitation. Toutefois, des facteurs externes de production, en espèces ou en nature, seront également nécessaires : matériaux modernes de construction, machines, force motrice, vivres pour le paiement en nature des travailleurs et, finalement, les fonds et les crédits indispensables.

Dès lors, l'action des groupes de développement constituerait le dernier maillon de la planification nationale. C'est à eux qu'il incomberait de connaître les objectifs de cette planification au niveau de la région ou du district, d'orienter la production en fonction des exigences du marché national ou international, et d'associer les agriculteurs à ces marchés. Ils devraient aussi trouver dans les communautés des gens capables, prêts à promouvoir l'évolution.

La clef du développement reste, en définitive, l'homme avec sa capacité de création, ses connaissances techniques et, plus encore, son aptitude à s'adapter à des circonstances nouvelles pour son plus grand bien et celui de sa famille. Il est maintenant admis que tout programme de développement doit comprendre des cycles de formation et que, parallèlement aux investissements matériels, on doit investir dans l'homme et le mettre en mesure de tirer le maximum des fonds consacrés au développement. C'est la raison pour laquelle la création des groupes de développement industriel villageois devrait aller de pair avec un programme d'enseignement et de formation pour les agriculteurs.

#### E. Programmes de reconstruction rurale

Si l'on désire réellement, à des fins qui ne soient pas nécessairement économiques, rendre la vie aux zones rurales défavorisées qui vont s'appauvrissant sans cesse, les mesures qui s'imposent consistent en une réorientation des différents aspects du capital - un vrai programme de reconstruction des régions rurales financées par des investissements publics ou privés. Il est nécessaire de stimuler les investissements, de réorganiser l'agriculture afin que ses produits soient commercialisables, d'encourager le personnel technique à s'établir dans les régions déshéritées en lui octroyant un salaire plus élevé ainsi que des facilités de logement, de transport et des possibilités de loisirs, et de lancer des programmes énergiques de crédit, de commercialisation, d'enseignement, etc. Sans doute, la pauvreté extrême de certaines régions ne justifierait pas de tels programmes; en revanche, quelques-unes de celles qui ont connu la prospérité mais qui ont perdu leur population par suite de l'exode des jeunes peuvent être rendues à la vie.

Finalement, il faut protéger ces communautés encore non affermies contre les aléas du marché et les circonstances économiques et sociales qui favorisent les régions riches. Certaines expériences de développement rural particulièrement réussies, par exemple au Proche-Orient, montrant qu'un tel renversement de la conjoncture est possible et que des régions rurales redevenues prospères après avoir souffert de la pauvreté constituent par la suite des pôles d'attraction pour la jeunesse. Un exemple en Haute-Volta est le succès incontestable de la Société coopérative SCOBAM près du lac de Bama et Kongoussi, qui produit en moyenne 9 000 t de haricots verts par an pour l'exportation vers l'Europe.

Annexe I

PROFIL DES REGIONS VISITEES PAR L'EXPERT

A. Premier voyage

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique	Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
11.5	Kaya	15 000 hab.	Cultures, peaux, poterie, teinturerie, forge, cuir	ORD; groupements	Manque de matières premières	Amélioration de la production des chaussures
11.5	Kossin	20 familles d'artisans	Cultures et poterie	Groupement	Transport d'argile (3 km)	Amélioration du transport ; kiln; introduire tour de potier
11.5	Silmingou	20 familles d'artisans	Cultures et manufacture d'articles en cuir	Aucune	Dessins démodés; couleurs chères. Manque d'embaucheurs	Introduire des techniques de pointe
11.5	Doudolé	25 familles d'artisans	Cultures et teinturerie en indigo	Aucune	Manque de matières premières	Aucune
12.5	Enaba	Village artisanal	Teinturerie en indigo	Aucune	Manque d'une source d'eau	Aucune
12.5	Zinco	Village artisanal	Teinturerie en indigo	Aucune	Manque de matières premières	Aucune
12.5	Kongoussi	170 000 hab.	Cultures marchères menuiserie, forge, sculpture en bois, agro-industrie de majeure importance	Trois organisations commerciales	Transport	Etude sur la pisciculture

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique
12.5	Lac de Bam	10 000 hab.	Culture maraîchères (haricots verts, légumes, coton, fruits)
12.5	Bourzanga	12 000 hab.	Cuir

URD du Sahel (Secteur de Djibo)

12.5	Djibo	105 000 hab. de couvertures en coton; forge; bijouterie; légumes et fruits	Elevage; manufacture
13.5	Tongiata	50 familles	Station expérimentale : 2 ha Production de légumes
13.5	Sibé	65 familles	Cultures et cuir. Sandales
13.5	Aribinda	100 familles	Elevage; forge

Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
Société coopérative SCOBAM	Transport	Atelier de réparation communautaire
Artisans (14 familles) manufacture de ballons en cuir	Pas assez de commandes	Formation en matière de gestion des affaires
40 familles de tisserands Transport	Manque de matières premières	Aucune
Groupement	Débouchés.	Etude pour un établissement de transformation (tomates et fruits)
Groupement villageois	Mauvais traitement du cuir	Organisation pour la vente. Produire d'autres articles; Introduire des outils
Groupements	Manque de matières premières	Production d'instruments agricoles et charrettes

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique	Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
<u>ORD de Dori</u>						
13 + 14.5	Dori	135 000 hab.	Elevage, culture, artisanat; couvertures; teinturerie; broderie; cuir et sacs en cuir; chaussures; sacs à main; forge	Centre social	Les artisans manquent d'organisation et d'argent. Il manque une tannerie  Les forgerons manquent d'outils (limes, pinces, tenailles)	Introduire : traitement du cuir  Contact CNPAR

B. Second voyage : centre Est

ORD de Koupila

18.5	Koupela	117 000 hab. dans la région	Culture des céréales et transformation des produits : beurre de karité; dolo; extraction des arachides, filature de coton	Aucune	Les artisans sont isolés; les marchés peu sûrs	Nécessité de planification par l'ORD
18.5	Koupéla	150 familles	Chaussures, sacs en cuir vannerie (palmiers) forges; objets d'art tissage; teinturerie peaux	Aucune	Les artisans sont isolés; les marchés peu sûrs	Nécessité de planification par l'ORD
18.5 et	Puytenga	Agglomération de 10 000 hab.	Agriculture grains divers. Elevage et marchés de bétail plus importants	Aucune	Manque de matières premières; valorisation; eau	

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique
18.5	Lelegom	30 familles	Poterie (activité saisonnière et

ORD de Koupela, environs de Puytenga

18.5	Saogo	50 familles	Beurre de Karité
19.5	Grand marché de Puytenga		Activités agricoles, échange de biens avec le Nigeria
19.5	Kouriti-Biliaougou	21 familles	Tannage de peaux de chèvres; exportation vers la Côte d'Ivoire
19.5	Kiigha	30 familles	Tissage traditionnel



Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
Aucune	Marché; eaux	Introduire une technique meilleure le tour de potier, et ornements en couleur après le feu.
Aucune	Les arbres sont	Introduire des techniques industrielles pour l'extraction du beurre et amélioration de la production du savon
Aucune	....	....
Activités des femmes Groupement des femmes pour le crédit	Prix des peaux, prix instables	Améliorer le procédé de tannage. Formation des jeunes tanneurs; Introduire outils et machines simples
Activité des hommes	Pas de matières premières (filatures); écoulement des biens	Introduire de meilleurs outils (peignes en métal)

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique
19.5	Fada N' Gourma	145 000 hab. dans la région	Transformation des produits agricoles
20.5	Fada (Groupement des artisans)	20 entreprises	Menuiseries du bois et métal; électricité; maçonnerie; sondage
21.5	Fada (Organisation des petits producteurs, APP)	8-10 demandes par jour	Crédit. 1 million de FCFA au maximum avec un intérêt mensuel de 5 %
21.5	Fada (Groupement des femmes)	18 familles	Teinturerie avec des matières végétales exclusivement
21.5	Fada Crédit rural	Seulement des femmes	Procurer des fonds (39 prêts de 800 000 FCFA au total en 1981; déjà 450 000 FCFA en 1982 à la fin avril

---

**Organisation****Problèmes principaux****Recommandations**

---

Pas d'industries dans la région, mais un bon potentiel. Promouvoir au niveau des paysans

Prix insuffisants pour les fruits

Petite industrie du beurre de karité; farine de mil; produits maraichers; pommes de terre

Groupement d'artisans. Pas de conception pour un achat centralisé

Matières premières très chères. Pas de commandes gouvernementales

Un centre de formation déjà planifié par l'ORD. Introduire techniques de gestion rudimentaires

Association pour la productivité. Cinq branches

Aucune

Augmentation du crédit

Groupement

Aucune

Etablir une petite industrie et améliorer le procédé.

Organisation non-gouvernementale

Aucune

Améliorer les foyers des femmes; créer une boulangerie comme petite industrie; améliorer la distribution de la viande; Créer une petite industrie pour livrer le bois.

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique	Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
21.5	Région de Diapangou (Ecole biblique)	150 familles	Production de miel en deux qualités	Centralisation des ventes. 1 500 FCFA pour 1 litre de miel	Route très mauvaise	Aucune
<u>ORD de Koupela</u>						
22.5	langen	10 familles d'artisans	Teinturerie en indigo	Aucune. Ventes en Côte d'Ivoire	Conservation de bois et prix des couleurs	Aucune
22.5	Puytenga	10 artisans	Production de chaussures et de sacs en cuir	Aucune	Manque de matières premières	Améliorer les dessins
<u>C. Troisième voyage</u>						
<u>ORD de Yatenga</u>						
25.5	Ouahigouya	270 000 hab. dans la région	Elevage de moutons à laine; cultures maraichères - oignons	En général, groupements	Pas assez de ventes; vulgarisation; structure faible d'élevage	Améliorer l'organisation
26.5	Goimé	100 familles	50 ha cultures maraichères	Groupements	Pas de débouchés. Pas de liens avec UVOCAM; Irrigation des terres	Besoins de camions- réfrigérateurs; améliorer le système d'irrigation; clôture
26.5	Ziga-I	20 familles	Elevage de volailles	Station gouvernementale	Poulets tous malades (depuis 15 ans)	Abandonner le projet. Dindons préférables.

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique
26.5	Ziga-II	30 familles	Engraissement des moutons et élevage des petits ruminants
26.5	Ramza	50 familles	Cultures maraichères (pas d'animaux)
27.5	Koudougou	400 000 hab. dans la région	Cultures maraichères (oignons, choux, pommes de terre)
28.5	Reo	15 000 hab.	Production des mangues et cultures maraichères
28.5	Gundi	100 peuples	Mission catholique : formation des handicapés (ateliers de tissage). Formation des jeunes fermiers. Production du vin.
2.6	Leo	110 000 hab. dans la région	Cultures d'ignames (49 000 t/an)  Elevage

Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
Groupement	Manque d'eau pour les cultures maraichères	Promotion de nouvelles méthodes d'élevage et l'usage d'engrais
Groupements villageois	Pas de débouchés	Aucune (transformation très chère)
Groupements	Disponibilité d'engrais et de semailles; surplus de légumes	Changer la politique agricole
Groupements	Surplus et gaspillage de 90 % des fruits	Production d'alcool brut
Aucune	...	Aider et collaborer à la formation des cadres ruraux
ORD et groupements	Débouchés. Difficultés à maintenir le prix des ignames	Usine pilote pour transformer les ignames
Groupements	Trypanosomiasis; pâturage - querelles avec les nomades	Immunisation. Petit élevage plus rentable que gros bétail

Date	Nom de la localité	Population	Activité économique	Organisation	Problèmes principaux	Recommandations
3.6	Diébougou	200 000 hab. dans la région	Culture des tubercules : ignames, pommes de terre; riz; soya; arachides. Artisanat : vannerie et poterie	ORD de Bourgouril; groupements	Pour les cultures maraichères pas de débouchés (gaspillage) des ignames Ecoulement des ignames  Pas de marché pour la vannerie.	Introduire des machines pour le décortiquage du riz
4.6	Gaoua	250 000 hab. dans la région	Tubercules; riz; arachides; coton; fruits	ORD. Union des groupements	Décortiquage du riz. Gaspillage des tubercules. Fruits de mangue, endommagés par des insectes. La sécheresse affecte coton, arachides, riz	Machineries pour décortiquer le riz Fonder une coopérative de producteurs pour stabiliser les prix
5.6	Fara	80 000 hab. dans la région	Production des ignames et patates douces. Artisanat : poterie. Cultures maraichères; bananes.	Groupements	Ecoulement du coton	Aucune

Annexe II

CHIFFRES DE L'EMPLOI DANS L'ARTISANAT VOLTAIQUE

	<u>Nombre de personnes employées</u>
<u>Artisanat de production</u>	
Alimentation	330 000
Textiles (fileurs, tisserands)	290 000
Cuir (bourreliers, tanneurs, fabricants)	20 000
Articles divers	4 000
Bois (menuisiers, ébénistes, sculpteurs)	10 000
Teinturerie	1 000
Calebasses	500
Potierie	70 000
Vannerie	1 500
Bijouterie	5 000
	<hr/>
Total	732 000
 <u>Artisanat de service</u>	
Alimentation	20 000
Tailleurs, couturières	30 000
Coiffeurs	5 000
Mécaniciens	10 000
Bâtiment (tâcherons villageois, maçons, menuisiers, charpentiers du bâtiment)	190 000
	<hr/>
	255 000
Total général	987 000

Source : Rapport du Bureau au PABST, Sarrebourg 1978, page 4.



Annexe III

REVENUS DE L'ARTISANAT (en 1970)

	<u>En F CFA</u>
Instruments de musique à cordes	1 800
Instruments de musique à percussion	40 500
Produits divers	5 693 200
Antiquités	194 900
Ouvrages en cuir naturel	911 100
Tabletterie	1 636 000
Tapis de laine	23 000
Statuettes	14 1400
Objets artistiques	184 400
Ebénisterie	28 894
Vannerie	1 060 000
Tapis de coton	449 999
Ivoire	12 000
Sculpture en ivoire	1 585 000
Statuettes en métal	182 000
Articles manufacturés en bois	1 000 000
Articles en cuivre	15 000
Articles en autres métaux	24 000
	<hr/>
	12 318 700

Source : Rapport de M. P. Arnett, expert de l'UNESCO, Paris, page 10.



